

Il y a un autre élément qui m'inquiète. Il y a quatre ou cinq ans, lorsqu'on songeait sérieusement à une mesure de ce genre et qu'elle paraissait sur le point d'être adoptée, monsieur le juge Emmett Hall a réglé un différend ferroviaire, et dans sa décision il a précisé que lorsque le Parlement voterait un bill pour le jour du patrimoine, ce jour serait un jour férié de plus pour les cheminots. Ces derniers s'estiment grandement lésés parce qu'il n'y a pas eu de bill d'adopté, et que depuis trois ou quatre ans, ils perdent chaque année un jour férié prévu à la sentence du juge Hall.

J'aurais encore beaucoup à dire, monsieur l'Orateur, mais j'en resterai là pour ne pas être responsable de l'enterrement du bill. Cependant, nous sommes unanimes et tout le monde semble de bonne humeur. Alors allons-y, votons pour ce bill cet après-midi.

M. F. A. Philbrook (Halton): Merci beaucoup, monsieur l'Orateur, de cette occasion de parler du bill C-234, concernant le jour du patrimoine national. Contrairement à certains de mes collègues, je serai très, très bref, non seulement parce que je dois prendre l'avion pour Oakville, mais parce que presque tout a été dit très éloquemment, et surtout parce que je tiens à voir adopter le bill.

Je félicite de tout cœur le parrain du bill, mon collègue le député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan). L'argument que l'on ressort toujours contre ce bill—d'autres l'ont fait remarquer avant moi—est celui de ses effets économiques, de la baisse de productivité qu'il entraînerait. Cela ne tient pas debout. Comme ce serait l'unique congé de la période la plus dure de l'hiver, on peut bien se demander en quoi il pourrait bien abaisser la productivité. Si tel était le cas, il faudrait alors supprimer les congés que nous avons déjà, le repos du samedi et du dimanche, les pauses-café. Tout cela ne tient pas debout.

Pour conclure sur une note optimiste, je dirai que ce congé aurait des effets positifs sur la production contrairement à ce que certains ont soutenu. Il est certain que la chose la plus importante que nous puissions faire à cette époque de notre histoire où l'on accorde tant de place à des questions, des soucis et des préoccupations portant sur des sujets importants tels que l'unité nationale et l'état de notre économie qui sont d'ailleurs tous deux souvent montés en épingle, est tout simplement d'instituer ce jour férié pour nous rappeler à quel point nous vivons dans un grand pays.

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais prendre la parole quelques instants car c'est peut-être une des dernières fois que nous aurons l'occasion d'entendre la voix du député de Hillsborough (M. Macquarrie) à la Chambre des communes. Ce député s'est acquis une réputation mondiale en tant que défenseur des valeurs du patrimoine et en

Jour du Patrimoine

tant qu'autorité sur les débuts de notre histoire. Il est devenu en quelque sorte l'un des fleurons de notre Parlement.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Lorsqu'il nous quittera, l'institution que nous servons aura perdu l'une de ses plus sûres valeurs.

Je voudrais parler un instant en tant que leader à la Chambre du parti progressiste conservateur et j'espère que la Chambre me laissera le faire durant l'heure réservée aux simples députés. D'autres hommages seront rendus à ce député mais personne ne lui dira avec plus de sincérité que moi-même au nom de tous mes collègues du Parlement à quel point nous lui sommes reconnaissants de la contribution qu'il a apportée à la cause de l'idée et de l'évolution politique du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): Il n'a pas limité son action à notre pays seulement. Le député de Hillsborough est connu de par le monde entier pour ses qualités morales éminentes, sa grande éloquence, son sens profond de la charité humaine et son souci du bien d'autrui, quelles que soient la race ou les croyances de ses semblables.

Je voudrais dire en tant que leader à la Chambre de l'opposition officielle, que notre parti, sa province, ainsi que le Parlement et le pays qu'il sert, gagneraient beaucoup à ce qu'il change d'avis et décide de continuer à siéger parmi nous.

Des voix: Bravo!

M. Baker (Grenville-Carleton): L'heure réservée aux simples députés est consacrée aux travaux de ceux qui ont été élus mais n'occupent pas de fonction précise au sein du gouvernement du Canada ou tout autre rôle reconnu par notre constitution. Le leader à la Chambre de l'opposition officielle ainsi que le leader à la Chambre du NPD occupent des rôles reconnus au Parlement mais qui diffèrent de ceux du chef de l'opposition. Il en résulte que les règles relatives à l'usage de l'heure réservée aux simples députés n'empêchent pas les leaders à la Chambre d'intervenir.

Quand le leader d'un parti à la Chambre prend la parole, il ne parle pas nécessairement au nom de son parti. Comme les autres députés, il a le droit de parler en son nom personnel. C'est à ce titre que j'entends prendre quelques minutes pour parler de ce projet de loi.

Le député de Hillsborough nous a donné aujourd'hui une leçon que nous ne devons pas oublier. Nous ne devons pas déformer notre histoire, ni gaspiller notre riche patrimoine en querelles mesquines. Si sir John A. Macdonald et sir Georges-Étienne Cartier avaient concentré leurs efforts sur ce qui les rendait différents l'un de l'autre, nous n'aurions pas de pays. Nous n'aurions pas de Parlement.